Xeljanz : prudence en cas de thrombose

Abderrahim DERRAJI - 2019-11-06 14:41:36 - Vu sur pharmacie.ma

L'Agence européenne du médicament (EMA) vient de publier de nouvelles contre indications concernant Xeljanz, un immunosuppresseur indiqué dans la prise en charge de la polyarthrite rhumatoïde, le rhumatisme psoriasique et la rectocolite hémorragique. Ce médicament à base de tofacitinib mis sur le marché par les Laboratoires Pfizer, doit être utilisé avec prudence chez tous les patients à haut risque de thrombose (insuffisance cardiaque, cancer, troubles héréditaires de la coagulation sanguine, antécédents de thrombose ou infarctus du myocarde, prise de contraceptif oral combiné ou un traitement hormonal substitutif, chirurgie lourde programmée ou une immobilisation). Il ne doit pas non plus être utilisé chez les plus de 65 ans, excepté en cas d'absence d'une autre alternative thérapeutique. L'EMA recommande également de prendre en charge d'autres risques, notamment l'obésité, le diabète, l'hypertension ou le tabagisme. Ces recommandations viennent s'ajouter à la nécessité de ne plus prescrire la dose de 10 mg deux fois par jour chez les patients à risque élevé d'embolie pulmonaire.